

FONDS DES DONATIONS BOURSES et SUBSIDES de recherche

Par l'intermédiaire de la Commission de recherche du FNS à l'Université de Neuchâtel, le Fonds des donations de l'Université de Neuchâtel met au concours des bourses et des subsides de recherche d'une durée comprise entre 6 et 12 mois (séjour plus court possible).

- Les **bourses** servent à financer ou encourager des **projets de recherche** de doctorant-e-s ou de jeunes chercheuses et chercheurs de l'Université de Neuchâtel, **effectués hors de l'Université**.
- Les **subsidés** sont destinés à permettre l'**accueil de visiteuses étrangères ou visiteurs étrangers** dans le cadre de projet de recherche mené par un membre du corps professoral UniNE.

Les bourses et subsides sont attribués par le rectorat sur la base des propositions de la commission.

BOURSES : est autorisé-e à soumettre une demande de bourse pour un séjour effectué hors de l'Université :

- **Un-e doctorant-e immatriculé-e à l'Université de Neuchâtel**, jusqu'à 6 ans après son immatriculation en cette qualité, pour un projet de recherche mené à l'étranger ;
- **Une chercheuse ou un chercheur de l'Université de Neuchâtel**, au bénéfice d'un contrat de travail avec l'Université, au plus tard dans les 3 ans après l'obtention de son doctorat, pour un projet de recherche mené à l'étranger ;
- **Un-e étudiant-e immatriculé-e à l'Université de Neuchâtel**, uniquement pour la réalisation d'un mémoire de Master (projet de recherche mené hors des murs de l'UniNE : terrains, enquêtes ou séjour à l'étranger).

Frais couverts *frais de séjour, frais de déplacement*

SUBSIDES : est autorisé-e à soumettre une demande de subside en vue de l'accueil d'une visiteuse ou d'un visiteur d'une université étrangère :

- **Un-e professeur-e ordinaire, un-e professeur-e assistant-e, une directrice ou un directeur de recherche** peut soumettre une demande de subsides en vue de l'accueil d'une visiteuse ou d'un visiteur d'une université étrangère. Les subsides servent à financer les frais liés au séjour d'une jeune chercheuse étrangère ou un jeune chercheur étranger (doctorant-e ou post-doctorant-e) ou éventuellement d'un-e professeur-e en congé sabbatique.

Frais couverts *frais de séjour, frais de déplacement*

DELAIS DE SOUMISSION 2019 : 1^{er} mars et 1^{er} septembre

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Commission de recherche FNS
de l'Université de Neuchâtel

Secrétariat
Fbg de l'Hôpital 41
CH-2000 Neuchâtel
Tél : +41 (0)32 718 29 04
Email : tricycle@unine.ch

Les modalités ainsi que les formulaires de demandes de bourse
ou subside sont disponibles sur demande au secrétariat
de la commission (tricycle@unine.ch)

Neuchâtel, le 21 janvier 2019

www.unine.ch/curs/